



UNAIDS/PCB(14)/03.5  
19 mai 2003

## CONSEIL DE COORDINATION DU PROGRAMME

**Quatorzième réunion**  
**Genève, 26–27 juin 2003**

*Point 4 de l'ordre du jour provisoire :*

### **Rapport du Groupe de travail du CCP sur la gouvernance de l'ONUSIDA**

#### **Résumé d'orientation**

Un Groupe de travail du CCP sur la gouvernance de l'ONUSIDA, à composition non limitée, a été créé par le Conseil de Coordination du Programme de l'ONUSIDA à sa 13<sup>ème</sup> réunion à Lisbonne, les 11 et 12 décembre 2002. Le rapport de ce groupe de travail, soumis par les Coprésidents, est présenté ci-après.

#### **Suite à donner au cours de la présente réunion**

Le CCP est invité à examiner le rapport ci-après et à proposer des recommandations pour approbation.



## Groupe de travail du CCP sur la gouvernance de l'ONUSIDA

### Rapport au CCP

19 mai 2003

#### **I. Introduction**

1. Le Groupe de Travail (GT) à composition non limitée sur la gouvernance de l'ONUSIDA a été créé par le Conseil de Coordination du Programme (CCP) à sa 13<sup>e</sup> réunion à Lisbonne les 11 et 12 décembre 2002, sous la Coprésidence du Sénégal et de la Suisse. L'objectif du GT est de préparer un rapport à l'intention du CCP comprenant 'une série de recommandations concernant la gouvernance dans le but de faciliter l'accomplissement du mandat de l'ONUSIDA grâce à une gestion plus efficace et plus rationnelle'. Les recommandations de ce rapport devaient "traiter des questions liées à la gouvernance de l'ONUSIDA, à savoir :

- rôles, responsabilités, direction et obligation de rendre des comptes ;
- composition du CCP ;
- méthodes de travail du CCP ;
- relations avec d'autres organes directeurs, notamment ceux des coparrainants ;
- relations entre le COC et le Secrétariat".

Les méthodes du Groupe de travail étaient à établir par les Coprésidents en consultation avec les membres du GT.

#### **II. Processus consultatif**

2. Dans leur lettre du 17 janvier 2003, les Coprésidents ont invité les membres et les observateurs du CCP à participer au GT et ont proposé des méthodes de travail fondées sur l'absence d'exclusive, la spontanéité et la flexibilité. Le courriel, le fax, des rencontres informelles (y compris des visites aux sièges des Coparrainants) et deux réunions consultatives du GT ont été adoptés comme voies de communication pour assurer une large participation aux délibérations du GT.

3. Le Document conceptuel des Coprésidents daté du 7 février 2003 a exposé les méthodes susceptibles de permettre au GT de remplir son mandat. Il a défini le champ d'action du GT et les concepts et terminologie applicables à ses délibérations. Les Coprésidents ont en outre demandé aux participants de présenter leurs idées concernant les sujets et problèmes à traiter dans le Document de synthèse.

4. Dans leur lettre du 4 mars 2003, les Coprésidents ont rendu compte aux participants des commentaires reçus, soit lors de réunions ou par écrit, à propos du Document conceptuel et des questions de fond que le GT devrait aborder.

5. Le Document de réflexion sur la gouvernance de l'ONUSIDA, distribué le 1<sup>er</sup> avril 2003 pour faciliter les délibérations de la Première réunion consultative du GT (CM1) les 10 et 11 avril 2003 à Genève, est fondé sur l'information recueillie au cours des consultations de février et mars.

6. Les Coprésidents ont rendu compte des travaux de la CM1 dans leur lettre du 21 avril 2003. Le Projet de rapport du GT au CCP a été distribué le 1<sup>er</sup> mai 2003, accompagné d'une lettre d'invitation à la Deuxième réunion consultative (CM2), le 12 mai 2003 à Genève, et d'un ordre du jour.

7. La CM2 n'a pas eu assez de temps pour approuver le rapport comme l'avaient prévu le plan de travail et le calendrier initiaux. Par conséquent, les participants à la réunion ont convenu de réviser le Projet de rapport, puis de le distribuer avec la mention 'sans opposition' aux participants du GT le 14 mai, en leur demandant de présenter leurs observations d'ici au 16 mai 2003 afin de finaliser le rapport et de le soumettre au CCP le 19 mai 2003.

### **III. Conclusions des réunions consultatives**

8. Au cours de ses délibérations portant sur l'évaluation de la gouvernance de l'ONUSIDA dans l'optique des défis de l'avenir, la CM1 a identifié plusieurs domaines qu'il conviendra d'aborder pour parvenir à une gouvernance plus efficace et rationnelle et accomplir le mandat de l'ONUSIDA. Il s'agit notamment pour l'ONUSIDA de s'adapter à un contexte mondial en mutation ; de mieux clarifier les rôles respectifs du CCP et du Comité des Organismes coparrainants (COC) ; de la composition/représentation du CCP ; de la coordination entre le CCP et les organes directeurs des Coparrainants ; de mieux comprendre et utiliser les instruments permettant la communication entre les niveaux national et mondial ; et de l'obligation redditionnelle des organismes composant la gouvernance de l'ONUSIDA et de leurs éléments constitutifs.

9. Lors de l'examen des scénarios possibles de changement et des recommandations pratiques, la CM1 a identifié plusieurs orientations que pourrait prendre la gouvernance de l'ONUSIDA dans l'avenir et a formulé des propositions spécifiques pour aborder certains des domaines mentionnés au paragraphe 8, qui nécessitent des clarifications et/ou des modifications.

10. En résumé, la CM1 n'a pas jugé nécessaire de modifier le mandat attribué à l'ONUSIDA par l'ECOSOC dans sa Résolution 1994/24. Les mécanismes relatifs à la gouvernance devront mener à une inclusion et à une participation accrues des partenaires de la riposte élargie dans les débats portant sur les politiques. Les rôles/responsabilités devront être clarifiés dans l'optique des fonctions de la gouvernance et il conviendra de faire une différence entre les fonctions décisionnelles et les fonctions d'élaboration des politiques. Les structures de gouvernance de l'ONUSIDA sont valides, mais il est nécessaire d'en améliorer le fonctionnement, notamment la coordination. Il conviendra de clarifier plusieurs questions relatives à l'obligation redditionnelle et, dans son ensemble, l'obligation redditionnelle devra être renforcée, notamment en améliorant le suivi, l'évaluation et les rapports tant au niveau pays qu'au niveau mondial. Il existe plusieurs instruments d'application de la gouvernance qui fournissent un cadre utile d'obligation redditionnelle (p. ex. le Budget-plan de travail intégré (BPTI), la Déclaration d'engagement de l'UNGASS sur le VIH/SIDA et le Plan stratégique du système des Nations Unies (PSSNU)). Pour ce qui est de la gouvernance à l'échelon pays, la CM1 privilégie une évolution vers un forum de partenariat, tout en conservant le Groupe thématique des Nations Unies comme instrument de coordination au sein du système des Nations Unies.

11. La CM1 a adopté les points suivants comme base de préparation du projet de rapport du GT au CCP : de l'avis général, des changements sont nécessaires; la CM1 a recueilli suffisamment de matériels pour fournir au CCP des orientations de gouvernance et des

recommandations pour l'avenir; les recommandations doivent s'appuyer sur des principes d'inclusion et d'interaction accrues entre les éléments constitutifs grâce au dialogue et à une plus grande participation de tous les acteurs; et plusieurs recommandations spécifiques peuvent être formulées concernant l'amélioration des instruments, mécanismes et méthodes de travail appliqués à la gouvernance de l'ONUSIDA

12. La CM2 s'est déroulée principalement en présence des représentants basés à Genève, comme l'avait prévu le plan de travail. Les participants ont noté la nécessité de fournir des recommandations concrètes et pratiques qui permettraient de clore les délibérations du CCP relatives à l'Evaluation sur cinq ans de l'ONUSIDA. Pour l'examen des recommandations, ils ont proposé de séparer les notions qu'elles comportent entre principes et recommandations et de rappeler les documents pertinents de l'ECOSOC et autres documents de gouvernance comme schéma de référence. Par manque de temps, la CM2 n'a pas été en mesure de terminer son travail et d'adopter le Projet de rapport. Il a été convenu que les Coprésidents distribueraient le 14 mai 2003 une version définitive du Rapport au CCP, avec mention 'sans opposition', notant les points sur lesquels un accord avait été atteint sur les notions contenues dans les recommandations et tenant compte des discussions relatives à chacune d'entre elles, ainsi que les points sur lesquels l'accord ne s'était pas fait ou n'était que partiel. Les observations devaient être formulées d'ici au 16 mai 2003. Le Rapport serait alors soumis au CCP le 19 mai 2003.

#### IV. Contexte et principes applicables aux recommandations

13. Les résultats et recommandations du GT représentent la dernière étape de l'examen, par le CCP, du Rapport de l'Evaluation sur cinq ans de l'ONUSIDA et sont complémentaires des décisions portant sur certaines des mesures prises par le CCP à sa 13<sup>ème</sup> réunion, les 11 et 12 décembre 2002 à Lisbonne.

14. Le **contexte général** des principes notés au paragraphe 15 et les recommandations de la Section V comprennent la Résolution 1994/24 de l'ECOSOC, qui constitue l'assise de l'ONUSIDA et qui, selon le Groupe de travail, ne nécessite aucune révision. Les autres instruments de gouvernance qui sont à la base des principes et recommandations comprennent les résolutions ultérieures de l'ECOSOC qui clarifient et affinent les dispositions de la Résolution 1994/24 de l'ECOSOC, par exemple la Résolution 1995/2, le Mémoire d'accord entre les Coparrainants et le *modus operandi* du CCP. En outre, le GT a pris note des instruments de référence du programme auxquels se rapportent les principes et les recommandations, à savoir la Déclaration d'engagement de l'UNGASS sur le VIH/SIDA, le PSSNU et le BPTI.

15. Les **principes** suivants sont fondés sur les instruments mentionnés au paragraphe 14 et sur les délibérations du Groupe de travail lors de la CM2 le 12 mai 2003 :

- Examen et actualisation permanents des rôles et responsabilités des structures de gouvernance et de gestion (CCP, COC, Directeur exécutif/Secrétariat) et des éléments constitutifs (Etats Membres, institutions coparrainantes, ONG) afin de refléter l'évolution du contexte dans lequel évoluent le Programme commun et coparrainé sur le VIH/SIDA et les nouveaux acteurs de la riposte élargie;
- Encourager une plus grande cohérence dans les positions des Etats Membres en matière de lutte contre l'épidémie de VIH/SIDA dans l'ensemble du système des Nations Unies et, en particulier, entre le CCP et les organisations coparrainantes;

- Inclusion des acteurs de la riposte élargie dans l'élaboration des politiques, par le biais, notamment, de meilleurs mécanismes d'information et de consultation, d'un élargissement des rapports de partenariat, de l'examen régulier des listes des Etats non Membres et des ONG afin de les inviter aux réunions du CCP en tant qu'observateurs;
- Examen et révision réguliers de ses méthodes de travail par le CCP, pour ce qui est notamment de reconnaître les conséquences des décisions de Lisbonne, en particulier la focalisation sur les activités au niveau pays et le champ d'action élargi des délibérations analytiques et stratégiques;
- La nécessité de prendre en compte et de limiter les coûts de transaction liés à l'introduction de nouvelles méthodes de travail pour le CCP.

## **V. Recommandations**

16. Les recommandations sont divisées en deux parties : i) celles pour lesquelles il y a eu accord sur l'idée et le texte a été révisé de manière à refléter les discussion de la CM2; et ii) celles pour lesquelles l'accord était partiel, soit sur l'idée elle-même soit sur une partie de ses dispositions.

17. Certaines recommandations ont été supprimées et/ou les idées qu'elles comportaient ont été intégrées dans les principes mentionnés au paragraphe 15.

## **PARTIE I : RECOMMANDATIONS ACCEPTEES**

### **Recommandation 1 :**

Le CCP prévoit à l'ordre du jour de sa 15<sup>ème</sup> réunion une discussion stratégique portant sur les défis que présentera dans l'avenir pour l'ONUSIDA une riposte élargie coordonnée sur le plan international.

L'*objectif* de la réunion [**discussion**] sera d'évaluer la position stratégique de l'ONUSIDA dans le contexte mondial actuel et futur et d'encourager une vision commune des défis qui devront être relevés par les acteurs de la riposte élargie.

### **Recommandation 2 :**

Le CCP porte à l'ordre du jour de sa 15<sup>ème</sup> réunion une table ronde thématique expérimentale avec des participants de haut niveau sur une question d'importance stratégique pour l'avenir de l'ONUSIDA, en tant qu'activité ponctuelle à évaluer pour d'autres discussions périodiques de nature analogue.

L'*objectif* de la table ronde est de tester les voies et moyens d'encourager les éléments constitutifs à un niveau élevé à réfléchir de manière stratégique aux problèmes de fonds qui se posent à l'ONUSIDA et à encourager une plus grande interaction entre les éléments constitutifs du CCP :

### **Recommandation 3 :**

Le CCP crée un Bureau composé du Président, du Vice-président et du Rapporteur du CCP, du Président du COC, d'un représentant des ONG et d'autres membres, désignés par le CCP et soutenus par le Secrétariat de l'ONUSIDA. La composition du Bureau devra refléter les équilibres appropriés [supprimer et remplacer par, "**En choisissant ces membres supplémentaires, le CCP fera en sorte d'obtenir un équilibre approprié, tenant compte des profils du Bureau, au sens strict.**"]. Les fonctions du Bureau sont d'aider le Président du CCP dans ses fonctions; d'approuver les versions finales des Décisions, Recommandations et Conclusions et les Rapports des réunions du CCP; et de traiter les affaires administratives

courantes, y compris entre les réunions du CCP; de préparer l'ordre du jour et les autres points des réunions du CCP; et d'effectuer des tâches ponctuelles particulières, à la demande du CCP. Les méthodes de travail du Bureau devront faire un usage optimal des techniques modernes de la communication afin de minimiser les coûts.

L'*objectif* d'un tel Bureau est d'obtenir que les réunions du CCP soient plus efficaces et rationnelles, que les éléments constitutifs participent davantage à l'élaboration de l'ordre du jour, et qu'il existe une marche à suivre claire pour le processus décisionnel du CCP entre ses réunions.

#### **Recommandation 4 :**

Le CCP examine les mesures à prendre pour que le CCP soit représenté à des sessions choisies des organes directeurs des institutions coparrainantes pour des points de l'ordre du jour présentant une importance spéciale pour le CCP et envisage une représentation réciproque aux réunions du CCP, de membres des organes directeurs des institutions coparrainantes, selon qu'il conviendra.

L'*objectif* est de parvenir à une communication et à un échange d'information plus systématiques grâce à des liens plus protocolaires entre le CCP et les organes directeurs des organisations coparrainantes.

#### **Recommandation 5 :**

Le CCP demande au **[recherchera l'approbation du]** Secrétaire général (pour compléter l'Action 9 sur le rapport d'activité concernant le Plan d'appui à la mise en œuvre de la riposte nationale de l'Equipe de pays des Nations Unies (UN-ISP) de consacrer une section ou une annexe particulière du Rapport annuel du Coordonnateur Résident aux activités du Groupe thématique de l'ONUSIDA. Cette section/annexe particulière devra expliciter les rapports entre le Coordonnateur Résident, le Président du Groupe thématique et le Coordonnateur de l'ONUSIDA dans le pays, ainsi que la collaboration avec les organismes bilatéraux et multilatéraux extérieurs au système des Nations Unies. Le CCP prévoit, dans ses réunions, l'examen systématique de rapports choisis présentant un intérêt particulier.

#### **Recommandation 6 :**

Le CCP examine les moyens d'améliorer les **[d'encourager l'amélioration des]** rapports des Etats Membres et des ONG **[en s'appuyant, dans la mesure du possible, sur les mécanismes existants afin de réduire les coûts de transaction et d'éviter les doubles emplois]**, qui constitueraient des mesures supplémentaires des activités actuelles de suivi du Programme par le Secrétariat et les Coparrainants. Ces mesures pourraient consister notamment à inviter les Etats Membres et/ou les ONG à fournir régulièrement un rapport de leur propre situation/action en fonction de critères précis et, à tour de rôle, un rapport plus détaillé sur les régions/pays et des présentations occasionnelles des Groupes thématiques au CCP.

#### **Recommandation 7 :**

Le CCP adopte comme nouveau point à l'ordre du jour ordinaire l'examen au cas par cas et par roulement de l'information et des idées d'un programme/pays ou d'une ONG choisis concernant leur pays et/ou la situation et les actions régionales par rapport à l'ONUSIDA. En outre, le CCP envisage de consacrer une de ses réunions thématiques futures à de tels examens.

L'*objectif* des Recommandations 5, 6 et 7 est de mettre en place des instruments supplémentaires pour un suivi plus efficace, par le CCP, de l'élaboration et de la mise en œuvre des programmes à l'échelon pays, grâce aux informations obtenues de sources à la fois internes et externes aux Nations Unies. L'objectif est conforme à la décision prise par le CCP à sa 13<sup>ème</sup> réunion à Lisbonne de recentrer l'intérêt vers l'échelon pays.

**Recommandation 8 :**

Le CCP demande que le Secrétariat fasse systématiquement rapport sur la suite donnée aux Décisions, Recommandations et Conclusions.

*L'objectif* est d'obtenir un suivi systématique des réalisations du CCP.

**Recommandation 9 :**

Le CCP examine le rapport biennal du Directeur exécutif à l'ECOSOC, en prêtant une attention particulière aux questions en rapport avec l'accomplissement du mandat attribué au CCP par l'ECOSOC.

*L'objectif* est d'améliorer l'obligation redditionnelle du CPP envers l'ECOSOC.

**Partie II : RECOMMANDATIONS PARTIELLEMENT ACCEPTEES**

**Recommandation 10 :**

Le CCP actualise les fonctions qui lui sont dévolues, telles qu'elles sont présentées dans le *modus operandi* du CCP, en faisant une distinction entre les fonctions qui concernent les Etats Membres du CCP (prise de décision) et celles qui concernent les Coparrainants et les ONG (élaboration des politiques), et adapte ses méthodes de travail en conséquence, notamment, le cas échéant, la création de points permanents de l'ordre du jour, de groupes de travail limités dans le temps ou de comités spéciaux pour l'examen particulier de diverses questions par les différents éléments constitutifs.

*L'objectif* de la clarification est de rendre les réunions du CCP plus efficaces et rationnelles et d'offrir aux éléments constitutifs des possibilités de discussion plus approfondie sur certains points d'intérêt particulier.

**Recommandation 11 :**

Le CCP demande au COC et au Secrétariat de l'ONUSIDA de présenter des options de participation des Coparrainants au CCP, afin de mieux refléter leurs fonctions de secrétariat [**de prendre des mesures pour définir la participation des Coparrainants au CCP comme faisant partie du Secrétariat de l'ONUSIDA**], options qui seront examinées à sa 15<sup>ème</sup> réunion en juin 2004.

*L'objectif* de cette redéfinition est de clarifier les rôles et les responsabilités selon les fonctions de la gouvernance et de soutenir une meilleure interaction des autres éléments constitutifs avec les institutions coparrainantes individuelles.

**Recommandation 12 :**

Le CCP crée un groupe de travail spécial pour examiner [remplacer par '**l'examen de**' (proposition du Coprésident)] la composition, la représentation, la sélection et le roulement des Etats Membres et de la société civile dans le CCP, en tenant compte de l'évolution des dimensions régionales de l'épidémie, de la prévalence de la maladie et du large éventail des acteurs de la société civile, aux niveaux mondial et régional, qui participent à la riposte élargie.

*L'objectif* de l'examen est de faire en sorte que la composition et l'équilibre du CCP représente tous les acteurs dans le contexte actuel et futur en mutation de l'ONUSIDA et de la riposte élargie.